

Rallye X des neiges CRAB / Nokian 2026

1er Février 2026

Règlement Particulier (v28-12-2025)



C'est avec plaisir que le Club Rallye Auto de la Baie-des-Chaleurs (CRAB) vous invite à son **Rallye X des neiges CRAB / Nokian 2026** qui se tiendra le 1er février 2026 à New Richmond.

- **Autorité sportive**

La tenue du Rallye X des neiges CRAB 2026 se déroulera conformément au règlement sportif national de L'Association Canadienne de Rallye (Canadian Association of Rallysport CARS), au règlement Rallye X de Rallye Sport Québec (RSQ). Ces documents peuvent être obtenus sur les sites web des différentes associations.

www.carsrally.ca/fr/
www.rsq.qc.ca/

Lien pour règlement Rallye Cross CARS : <https://rallyebdc.com/tableau-virtuel/>

Lien pour règlement complémentaire Rallye X RSQ : https://rsq.qc.ca/wp-content/uploads/2025/12/Reglement-Championnat-de-rallye-X-Nokian-RSQ-2026_v01.05.pdf

- **Comité organisateur**

| | | |
|----------------------------|---|--|
| Club Organisateur | : | Club Rallye Auto de la Baie-des-Chaleurs |
| Coordonnateur (trice) | : | Danny Hudon |
| Directeur de course | : | Marc Dimock |
| Registraire & inscription | : | Lisa Cleary |
| Responsable des routes | : | André Leblanc |
| Responsable de la sécurité | : | Danny Hudon |
| Responsable des bénévoles | : | Caroline Moreau |
| Inspection technique | : | À venir |
| Compilation des résultats | : | Renault Jacques (Rally Scoring) |
| Formation base rallye | : | Éric Dubé |

- **Formation sur les bases du Rallye**

Une journée de formation sur les bases du rallye va se tenir le samedi 31 janvier 2026. Cette formation est obligatoire pour les pilotes et co-pilotes participants pour la première fois à un Rallye X. Ceux et celles qui désire suivre la formation doivent remplir le formulaire avec le lien : <https://rallyebdc.com/inscription-formation/>

- **Horaire du samedi 31 janvier 2026**

9h00 à 16h00 : Formation théorique sur les bases du rallye

- **Horaire du dimanche 1er février 2026 (Horaire officiel à confirmer)**

7h00 à 8h15 : Inscription des participants et inspection technique

8h15 à 9h30 : Reconnaissance du parcours

9h30 : Réunion des compétiteurs

9h45 : Départ Rallye X

16h00 : Fin Rallye X

- **Emplacement des formations**

Emplacement à confirmer

- **Emplacement du Quartier Général et inspection technique**

Emplacement à confirmer

New Richmond, Qc

GOC 2B0

- **Type de Route**

Les épreuves se dérouleront sur une surface de neige et de glace. La distance des spéciales sera d'environ 3km. Le rallye X sera composé de spéciales et de liaisons.

- **Coût inscription**

| | |
|--|--------------|
| Inscription Rallye X par véhicule. https://rallyebdc.com/inscription/ | 250\$ |
| Inscription à la formation de base en rallye par personne. **Ce montant inclus la carte de membre du CRAB pour 2026** https://rallyebdc.com/inscription-formation/ | 150\$ |
| Carte de membre C.R.A.B. https://rallyebdc.com/membership/ | 65\$ |

Les formulaires d'inscription sont disponibles sur le site web du Rallye auto Baie-Des-Chaleurs au : www.rallyebdc.com

Nous allons accepter un maximum de 20 véhicules. Seules les 20 premières inscriptions reçues et payées seront acceptées. Les autres seront sur une liste d'attente.

- **Paiement**

Deux méthodes de paiements est possible:

- Par carte de crédit via paypal
- Virement interac envoyé à info@rallyebdc.com

Offre spéciale pour les membres du Club de Rallye Auto Baie-des-Chaleurs

Un pilote membre du CRAB qui participe au Rallye X des Neiges BDC / Nokian du 1^{er} février et au Rallye Baie-des-Chaleurs du 26 au 28 juin aura droit à un rabais de 50\$ sur le montant de l'inscription au Rallye Baie-des-Chaleurs.

Un autre rabais de 50\$ s'applique si le membre a participé au Rallye Auto Baie-des-Chaleurs et qu'il participe au Rallye X BDC / Nokian le 20 septembre. Le rabais sera appliqué à l'inscription du Rallye X BDC / Nokian du 20 septembre.

Pour un pilote membre du CRAB qui participe seulement au 2 Rallyes X, un rabais de 50\$ sera appliqué lors de l'inscription de celui du 20 septembre.

En résumé,

- 1 Rallye X + Rallye Baie-des-Chaleurs = 50\$ de rabais
- 2 Rallye X + Rallye Baie-des-Chaleurs = 100\$ de rabais
- 2 Rallye X = 50\$ de rabais

**** Le rabais s'applique seulement si c'est le même pilote qui s'inscrit aux événements**

- **Emplacement des spéciales**

Route fermée à New Richmond. Chemin Mercier (Camp Brûlé et Circuit RPM)

- **Catégories et podiums (Championnat Rallye X)**

- Auto 4 Roues Motrices (Pilotes éligibles au Championnat Rallye X)
- Auto 2 Roues Motrices (Pilotes éligibles au Championnat Rallye X)
- Un podium toute catégorie fait et celui-ci inclus les 3 premières positions au classement général incluant les pilotes hors-championnat.

**** Puisque que le Rallye X des Neiges BDC / Nokian 2026 est constitué de spéciales et de transport sur les routes publiques, les côtes à côtes (Side by side) ne seront pas admis.**

- **Admissibilité des compétiteurs**

- Chacun de deux équipiers doit être membre en règle 2026 du Club Rallye Auto de la Baie-des-Chaleurs ou d'un club affilié à Rallye Sport Québec (RSQ).
- Les compétiteurs doivent se conformer aux règlements sportifs de rallye-cross de CARS disponible au : <https://rallyebdc.com/tableau-virtuel/> Ainsi, aucun arceau (ni cage) n'est requis pour participer aux différentes épreuves.
- Les équipiers doivent porter des casques conformes à l'article 11.1.6 de CARS,
 - Un casque intégral ou ouvert portant une date de fabrication de 2010 ou plus récent,
 - Un casque certifié « Snell Foundation » M2005 ou SA 2005 ou plus récent.
 - Un casque ECE portant une étiquette ECE 22.05 ou 22.06.
 - Les casques doivent être visuellement en bon état, sans défaut ou dommage visible.
- Chacun des concurrents devra posséder la licence de compétition émise par RSQ pour participer au rallye X. La demande de licences devra être faite avant le 31 janvier 2026 via le formulaire disponible en ligne à l'adresse suivante :
https://docs.google.com/forms/d/1BMC_KfVKnKhI00MkyEQstwzww98kaeMuMtk0WeP2wY/viewform?edit_requested=true

****Les détenteurs d'une licence de compétition valide de CARS n'auront pas besoin de se procurer celle de RSQ.**

- **PNEUS**

Les pneus à crampons seront permis selon l'article 12.4.4 du règlement de CARS. Il est permis d'utiliser les pneus dont les crampons sont installés au moment de leur fabrication et qui sont approuvés par le DOT pour usage sur la voie publique. Ces pneus doivent conserver sans aucune modification le nombre et le genre de crampons installés par le fabricant.

Lien pour consulter le règlement complet concernant les crampons :

<https://rallyebdc.com/tableau-virtuel/>

Les numéros de compétition et autres décalques fournis par l'organisation devront être affichés sur la voiture. Ils seront remis avec la fiche des compétiteurs lors de l'inscription.

Pour de plus amples renseignements, vous pouvez communiquer avec Danny Hudon par courriel au : info@rallyebdc.com

Merci à nos partenaires

**nokian
TYRES**

LES ENTREPRISES
PEC

iPole
Position

Ville de
 **NEW
RICHMOND**

**CONSTRUCTION
AXECO**

